



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent cinquante-troisième session

Rome, 30 novembre - 4 décembre 2015

Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM

- En application de la Résolution 7/2011 de la Conférence de la FAO, le Conseil est appelé à élire six membres du Conseil d'administration du PAM parmi les États Membres de la FAO (un pays de la liste A, deux de la liste B, un de la liste C et deux de la liste D) pour un mandat de trois ans, allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.
- Pour cette période, les États Membres ci-après ont été désignés pour chacune des listes indiquées:

Liste (le nombre de sièges vacants figure entre parenthèses)	Candidats
A (un)	<ul style="list-style-type: none"> Mauritanie
B (deux)	<ul style="list-style-type: none"> Afghanistan Bangladesh Koweït
C (un)	<ul style="list-style-type: none"> Mexique
D (deux)	<ul style="list-style-type: none"> États-Unis d'Amérique Suède

Aucun siège n'est à pourvoir sur la **Liste E** pour la période concernée.

- Les lettres des coordonnateurs des pays des listes A et C concernant les accords conclus pour ces listes sont jointes à titre d'information.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mo921

Annexe 1

Représentation permanente du Kenya
auprès de l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture
Rome

Josephine Wangari Guita
Ambassadrice, Représentante permanente

16 novembre 2015

À l'attention de Monsieur le Secrétaire général de la Conférence et du Conseil

**CENT CINQUANTE-TROISIÈME SESSION DU CONSEIL DE LA FAO – ÉLECTION
DE SIX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM**

Je vous écris en ma qualité de présidente du Comité chargé des candidatures pour le Groupe des pays d'Afrique (liste A) afin de vous informer de l'accord conclu par les pays de cette liste quant au renouvellement des sièges pendant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

Les dispositions prévues par cet accord sont les suivantes:

1. La République islamique de Mauritanie siègera au Conseil d'administration du PAM pendant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 (une année). Elle se désistera ensuite.
2. La République du Bénin siègera au Conseil d'administration du PAM pendant la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir communiquer ces informations au Conseil lors de sa prochaine session.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

M^{me} Josephine Wangari Gaita
Ambassadrice, Représentante permanente
Présidente du Comité des candidatures (liste A)

Annexe 2



Prot. 15/302

Note verbale

La Représentation permanente de la République du Nicaragua auprès des Nations Unies à Rome, en sa qualité de présidente par intérim du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, présente ses compliments à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole et a l'honneur de l'informer que, compte tenu des accords conclus avec les représentations permanentes du Mexique, de l'Argentine et du Pérou, le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes est convenu de présenter la candidature de la Représentation permanente des États-Unis du Mexique au siège du Conseil d'administration du PAM de la liste C pour l'année 2016.

La Représentation permanente informe également que la Représentation permanente de l'Argentine siègera au Conseil d'administration du PAM pendant la période correspondant à l'année 2017 et que la Représentation permanente du Pérou occupera ce siège en 2018.

La Représentation permanente souhaite qu'il soit pris note des dispositions de ces accords et que les organes concernés en soient dûment informés.

La Représentation permanente de la République du Nicaragua auprès des Nations Unies à Rome, en sa qualité de présidente par intérim du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, présente à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture l'assurance de sa très haute considération.

Représentation permanente de la République du Nicaragua
auprès de la FAO, du FIDA et du PAM
Présidente par intérim du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes – ROME

M. Stephen Dowd
Chef de de la Sous-Division de la Conférence, du Conseil et
des relations avec les gouvernements
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153, Rome (Italie)

Annexe 3

*Mission permanente du Nicaragua
auprès de l'Organisation des Nations Unies à Rome
Via Ruffini 2/A
00195 Rome*

Prot. 15/208

Note verbale

La Représentation permanente de la République du Nicaragua auprès des Nations Unies à Rome, en sa qualité de présidente par intérim du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, présente ses compliments à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole et a l'honneur de l'informer que, compte tenu des accords conclus avec les représentations permanentes du Brésil et du Guatemala (le 2 décembre 2014), le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes est convenu de présenter la candidature de la Représentation permanente de la République du Guatemala au siège du Conseil d'administration du PAM de la liste C pour l'année 2016, étant entendu qu'elle présidera le Conseil d'administration du PAM pendant cette même année.

La Représentation permanente informe également que la Représentation permanente du Brésil siègera au Conseil d'administration du PAM pendant la période correspondant aux années 2015 et 2017.

La Représentation permanente souhaite qu'il soit pris note des dispositions de ces accords et que les organes concernés en soient dûment informés.

La Représentation permanente de la République du Nicaragua auprès des Nations Unies à Rome présente à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture l'assurance de sa très haute considération.

Représentation permanente de la République du Nicaragua
auprès de la FAO, du FIDA et du PAM
Présidente par intérim du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes – ROME

M. Stephen Dowd
Chef de de la Sous-Division de la Conférence, du Conseil et
des relations avec les gouvernements
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153, Rome (Italie)